École secondaire Louis-Philippe-Paré
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : http://lpp.csdgs.qc.ca
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca
S'unir pour la réussite!

RÉSUMÉ DES NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'INTENTION DES PARENTS 2018-2019

QUATRIÈME SECONDAIRE (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)

Les informations contenues dans ce document vous aideront à comprendre les résultats du bulletin de votre enfant. Pour toutes les matières, l'évaluation se fera en respectant la planification présentée dans ce document. La note qui apparaitra au bulletin de votre enfant résultera du jugement que l'enseignant portera sur les apprentissages que votre enfant aura faits.

Au besoin, l'enseignant pourra inscrire un commentaire pour préciser le résultat en pourcentage ou donner des informations sur l'utilisation efficace de stratégies par votre enfant.

En plus des bulletins, l'école utilisera différents moyens de communication vous permettant de suivre le cheminement scolaire de votre enfant.

Pour obtenir son diplôme de fin d'études secondaires, l'élève doit répondre aux exigences suivantes :

Régime pédagogique, article 32

« Accumuler 54 unités de la 4e ou de la 5e secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5e secondaire et les unités suivantes » :

- 6 unités de langue d'enseignement de la 5e secondaire;
- 4 unités de langue seconde de la 5e secondaire;
- 4 unités de mathématique de la 4e secondaire;
- 4 unités de science et technologie ou 6 d'applications technologiques et scientifiques de la 4e secondaire;
- 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4e secondaire;
- 2 unités d'arts de la 4e secondaire;
- 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5e secondaire.

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 15 novembre 2018	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 14 février 2019	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : Début juillet 2019
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)			
Lire (40 %)	Évalué	Non évalué	Évalué
	▪ Tâches variées de lecture de textes courants et littéraires.		
Écrire (40 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Tâches variées de rédaction et de révision de textes courants et littéraires.		
Communiquer oralement (20 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Tâches variées d'écoute et de prise de parole.		
Note : Cette discipline est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite du français de la 4e secondaire octroie six unités. Au PÉI, le volet enrichissement (SÉBIQ) sera évalué lors des 2e et 3e étapes (tâches variées liées à la littérature et à la langue).			
ANGLAIS, LANGUE SECONDE, PROGRAMME DE BASE OU ENRICHI (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)			
Interagir oralement Programme de base : 40 % Programme enrichi : 34 %	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Tâches variées de communication orale.		
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus Programme de base : 30 % Programme enrichi : 33 %	Évalué	Non évalué	Évalué
	▪ Réalisation de tâches variées à la suite d'écoute et de lecture de textes divers.		
Écrire des textes Programme de base : 30 % Programme enrichi : 33 %	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Rédaction de textes variés et diverses tâches reliées à l'écriture.		
Note : La réussite de ce cours de quatrième secondaire octroie quatre unités, pour le cours de base et six unités, pour le cours enrichi. À la fin de l'année, les épreuves terminales comptent pour 50 % de la 3e étape pour chacune des compétences.			
MATHÉMATIQUE (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)/CULTURE, SOCIÉTÉ ET TECHNIQUE OU SCIENCES NATURELLES			
Résoudre une situation de problème (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Résolution de tâches complexes nécessitant la mobilisation de plusieurs concepts; ▪ Traces de situations de problèmes mathématiques; ▪ Démarche de résolution.		
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Résolution de problèmes nécessitant la mobilisation des concepts; ▪ Questionnaires sur la compréhension et l'application des concepts.		
Note : La réussite du cours de mathématique de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Les séquences CST et SN octroient six unités. À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat de la compétence *« utiliser un raisonnement mathématique »*. L'épreuve se déroulera le 12 juin 2019 pour la séquence SN et le 18 juin 2019 pour la séquence CST.			
SCIENCE ET TECHNOLOGIE (PÉI)			
Volet pratique (40 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire; ▪ Activités d'ateliers technologiques.		
Volet théorique (60 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Résolution de problèmes en science ou technologie; ▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.		
Note. La réussite du cours de science et technologie (ST) ou d'applications technologiques et scientifiques (ATS) de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite de cette discipline octroie six unités. À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat disciplinaire du volet théorique. L'épreuve se déroulera le 14 juin 2019 pour ST et ATS. Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité.			

<table>
<tr><th>Discipline
(Valeur accordée en %)</th><th>1er bulletin
Valeur de l'étape : 20 %
Date de publication :
15 novembre 2018</th><th>2e bulletin
Valeur de l'étape : 20 %
Date de publication :
14 février 2019</th><th>3e bulletin
Valeur de l'étape : 60 %
Date de publication :
Début juillet 2019</th></tr>
<tr><td colspan="4">SCIENCE ET TECHNOLOGIE (PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet pratique
(40 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire;
▪ Activités d'ateliers technologiques.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet théorique
(60 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Résolution de problèmes en science ou technologie;
▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note. La réussite du cours de science et technologie (ST) ou d'applications technologiques et scientifiques (ATS) de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite de cette discipline octroie six unités. À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat disciplinaire du volet théorique. L'épreuve se déroulera le 14 juin 2019 pour ST et ATS.

Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité.</td></tr>
<tr><td colspan="4">APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES (PROFILS ET RÉGULIER)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet pratique
(40 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Activités d'ateliers technologiques;
▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet théorique
(60 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Résolution de problèmes en science ou technologie;
▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note. La réussite du cours de science et technologie (ST) ou d'applications technologiques et scientifiques (ATS) de la 4e secondaire est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES). La réussite de cette discipline octroie six unités. À la fin de l'année, l'épreuve ministérielle unique compte pour 50 % du résultat disciplinaire du volet théorique. L'épreuve se déroulera le 14 juin 2019 pour ST et ATS.

Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité.</td></tr>
<tr><td colspan="4">SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT (PÉI ET RÉGULIER)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet pratique
(40 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Activités d'ateliers technologiques;
▪ Activités en classe laboratoire pouvant inclure un rapport de laboratoire.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Volet théorique
(60 %)</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué *</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Résolution de problèmes en science ou technologie;
▪ Questionnaires sur la compréhension des concepts.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note : Dans tous ses cours de sciences, l'élève participera à des laboratoires et/ou des ateliers au courant de l'année. Pour y participer, il recevra une formation sur la sécurité.</td></tr>
<tr><td colspan="4">* Lors de la 3e étape, il y aura un examen comptant pour 50 % de l'étape du volet théorique.</td></tr>
<tr><td colspan="4">HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Évalué
Résultat global à chaque bulletin</td></tr>
<tr><td>Caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada</td><td colspan="3" rowspan="2">▪ La formation du régime fédéral canadien;
▪ L'autonomie du Canada;
▪ La modernisation du Québec;
▪ Le Québec de nos jours.</td></tr>
<tr><td>Interpréter une réalité sociale à l'aide de la méthode historique</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note. L'épreuve finale du 11 juin 2019 compte pour 30 % du résultat de la 3e étape pour les compétences : « caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada » et « interpréter une réalité sociale ».</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th>Discipline
(Valeur accordée en %)</th><th>1er bulletin
Valeur de l'étape : 20 %
Date de publication :
15 novembre 2018</th><th>2e bulletin
Valeur de l'étape : 20 %
Date de publication :
14 février 2019</th><th>3e bulletin
Valeur de l'étape : 60 %
Date de publication :
Début juillet 2019</th></tr>
<tr><td colspan="4">ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Évalué
Résultat global à chaque bulletin</td></tr>
<tr><td>Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Adopter un mode de vie sain et actif</td><td colspan="3">▪ Bilan santé;
▪ Situation de jeu;
▪ Réalisation d'un enchaînement d'actions.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note : Les élèves du profil SportActif seront également évalués sur les aspects suivants : tournoi, sportfolio, sorties sportives et carnet de l'élève.</td></tr>
<tr><td colspan="4">ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ (PÉI)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Évalué
Résultat global à chaque bulletin</td></tr>
<tr><td>Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Adopter un mode de vie sain et actif</td><td colspan="3">▪ Bilan santé;
▪ Situation de jeu;
▪ Réalisation d'un enchaînement d'actions;
▪ Cahier de l'élève.</td></tr>
<tr><td colspan="4">ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SANTÉ (RÉGULIER)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Évalué
Résultat global à chaque bulletin</td></tr>
<tr><td>Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques</td><td colspan="3">▪ Réalisation d'un enchainement d'actions;
▪ Situation de jeu;
▪ Tactiques collectives.</td></tr>
<tr><td colspan="4">FOOTBALL (PROFIL)</td></tr>
<tr><td colspan="4">Évalué
Résultat global à chaque bulletin</td></tr>
<tr><td>Agir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques
Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques</td><td colspan="3">▪ Développement d'habiletés individuelles;
▪ Réalisation d'enchaînement d'actions;
▪ Développement de la condition physique;
▪ Sorties : Rencontre universitaire de football, pratique universitaire et conférencier;
▪ Situation de jeu;
▪ Tactiques collectives.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note : La compétence « adopter un mode de vie sain et actif » sera vue dans le cadre de la partie des cours réguliers de la 4e secondaire et de la 5e secondaire.</td></tr>
<tr><td colspan="4">ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE (PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue
(40 %)</td><td>Évalué</td><td>Non évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Discussions;
▪ Questionnaires sur des notions;
▪ Réalisations de projets thématiques écrits et oraux;
▪ Examens de module (sommatif).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Manifester une compréhension du phénomène religieux et pratiquer le dialogue
(40 %)</td><td>Non évalué</td><td>Évalué</td><td>Évalué</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Grilles d'observation;
▪ Discussions;
▪ Questionnaires sur des notions;
▪ Réalisations illustrant un phénomène religieux.</td></tr>
<tr><td colspan="4">Note : Un examen comptant pour 20 % de la note finale pourrait avoir lieu à la fin de l'année.</td></tr>
</table>

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 15 novembre 2018	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 14 février 2019	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : Début juillet 2019
ART DRAMATIQUE (PÉI, PROFILS ET RÉGULIER)			
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Créations et interprétations individuelles et/ou en équipe de tâches dramatiques diverses.		
Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Appréciations variées.		
ARTS PLASTIQUES (PÉI, PROFILS, RÉGULIER ET SPORT-ÉTUDES)			
Réaliser des créations plastiques personnelles et médiatiques (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Projets artistiques variés réalisés à partir de différents médiums et différentes techniques.		
Apprécier des œuvres d'art, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques, ses réalisations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Appréciations variées.		
ESPAGNOL (PÉI)			
Interagir oralement (40 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Tâches variées de communication orale.		
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus. (30 %)	Évalué	Non évalué	Évalué
	▪ Réalisation de tâches variées à la suite d'écoute et de lecture de textes divers.		
Écrire des textes (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Rédaction de textes variés et diverses tâches reliées à l'écriture.		
Notes : Un examen portant sur la compétence 2 est prévu à la fin de l'année.			
DANSE (PROFILS ET RÉGULIER)			
Interpréter et inventer des danses (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Créations et interprétations individuelles et/ou en équipe de styles de danse diverse.		
Apprécier des œuvres chorégraphiques (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Appréciations variées d'œuvres chorégraphiques.		
MUSIQUE (PÉI, PROFILS ET RÉGULIER)			
Inventer des œuvres vocale/instrumentales et interpréter des œuvres musicales (70 %)	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Pièces et/ou exercices variés faisant appel aux connaissances instrumentales.		
Apprécier des œuvres musicales, ses interprétations et celles de ses camarades (30 %)	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Œuvres musicales présentées sous forme d'enregistrements sonores, vidéos ou en performance; ▪ Réflexion et vision critique.		

Discipline (Valeur accordée en %)	**1er bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 15 novembre 2018	**2e bulletin** Valeur de l'étape : 20 % Date de publication : 14 février 2019	**3e bulletin** Valeur de l'étape : 60 % Date de publication : Début juillet 2019
MULTIMÉDIA (PROFIL)			
Efficacité de l'utilisation des ressources technologiques dans un contexte d'apprentissage	Évalué	Évalué	Évalué
	▪ Exercices SAE; ▪ Examen SÉ; ▪ Projets.		
Réutilisation de procédures et de processus liés aux TIC dans de nouvelles situations	Non évalué	Évalué	Évalué
	▪ Exercices SAE; ▪ Examen SE.		

**** Il est à noter que les contenus de l'éducation à la sexualité sont enseignés selon les dispositions de l'article 2.4.2 de l'instruction annuelle, mais ne font pas l'objet d'une évaluation au bulletin.***